

38^e Assemblée générale

Procès-verbal de la séance du mercredi 17 novembre 2021

Lieu	Maison du Sel, Martigny-Bourg
Heure	19h30
Présents	M. Christophe Lugon-Moulin, président M. Jacques Pillet, secrétaire M. Roland Farquet, caissier ad intérim Mme Geneviève Nanchen
Excusés	M. Gaëtan Cassina, président d'honneur Mme Carine Antonio Mme Christine Payot M. Arnaud Meilland M. Leandro Tristao Saudan M. Michel Voillat

Mot de bienvenue du Président

Le Président salue l'assemblée et relève la présence de 39 personnes ; 22 personnes se sont excusées. Mmes Aurélie Chappaz-Seng et Sandra Moulin-Michellod, conseillères communales, participent à la réunion et représentent les autorités communales.

Le Président explique l'absence de plusieurs membres du Comité pour obligations professionnelles, voyage à l'étranger et maladie.
Il demande également aux présents d'avoir une pensée pour nos membres disparus en 2019 et 2020

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2019-2020.

Une copie du procès-verbal de la dernière assemblée (37^{ème} AG – 20 mars 2019) a été envoyée à chaque membre avec l'invitation à la présente AG. Une version informatique est également disponible sur le site de l'association. Personne n'en demande lecture et ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport annuel du président pour les activités 2019/2020

Le président lit le rapport d'activités pour les années 2019-2020 dont le texte intégral est annexé au présent PV.

Applaudissements chaleureux de l'assemblée présente.

Aucune remarque ni question après la demande du Président

3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

La lecture des comptes d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et du 1 janvier au 31 décembre 2020 est faite par notre caissier ad intérim, Roland Farquet, qui en expose succinctement les différents postes. Fin 2018, la situation était fortement excédentaire à la suite de la collecte pour financer le livre « Martigny et ses patrimoines, regard sur un héritage » qui est à ce jour notre plus importante publication. Ce projet dépassait largement nos capacités financières propres (coût total : CHF 37'000.00). Grâce aux actions bien menées de parrainage (CHF 16'000.00 dont CHF 5'000.00 de la Commune de Martigny), l'apport de la Loterie romande (CHF 12'500.00), nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien cette réalisation. A souligner également aussi le soutien financier de CHF 1'000.00 accordé en 2020 par la commune de Martigny pour le financement du bulletin N° 21 « Une nature à visage humain, le Verney » par Christian Keim.

Le caissier ad intérim rappelle que la politique financière du comité de l'association est de disposer en principe d'une année de cotisation en avance, ce qui est réalisé à fin 2020.

Le rapport du trésorier ne soulève aucune question de la part des membres.

MM. Mario Berrera et Bernard Pittet ont certifié en date du 19 février 2020 les comptes 2019 et en date du 20.01.2021 les compte 2021. Mario Berrera, présent, donne lecture de leurs rapports, salue la qualité de la tenue des comptes et demande aux membres présents de les approuver. L'assemblée approuve avec applaudissements les comptes 2019 et 2020 et en donne décharge avec remerciements au trésorier.

Le Président confirme la nécessité légale de faire dorénavant établir notre comptabilité par une instance qualifiée. Le caissier informe l'assemblée que la société Sefico Sàrl a été contactée et mandatée pour cela dès janvier 2021.

4. Rapports des différents responsables de commissions

Dans le cadre de notre réorganisation, plusieurs commissions ont été formées au sein de notre comité. Pour ce soir, le Président explique l'absence de rapport des responsables de commissions en raison des activités fortement ralenties du fait de la pandémie en cours et du compte-rendu des actions déjà mentionné dans le rapport d'activité annuel.

5. Divers

Remerciements

Des remerciements sont adressés à M. Mario Berrera pour son engagement bénévole de qualité, accompli avec beaucoup d'enthousiasme, en tant que réviseur des comptes durant 25 ans. Un petit présent lui est remis sous les applaudissements de l'assemblée.

Des remerciements sont également adressés à Mme Assun Meyer, propriétaire de la boutique « Version homme » à Martigny. Mme Meyer assume le stockage et la distribution des publications de Patrimoines de Martigny, disponibles dans ses locaux. Elle est chaleureusement fleurie sous les applaudissements de l'assemblée.

Remise sous les applaudissements de l'assemblée d'un diplôme de membre d'honneur à M. Léonard Pierre Closuit, membre fondateur de l'association du Vieux Martigny en 1977, devenue Patrimoines de Martigny en 2000, ceci afin de saluer son engagement en faveur du patrimoine local. M. Closuit prend la parole et attire l'attention de l'assemblée sur différents points : notamment le Collège Sainte-Jeanne-Antide, l'Hôtel de Ville, les archives Damay. Des réponses lui sont apportées sur ces différents points.

Enfin, notre Association tient à saluer la participation à notre assemblée de Mme Gabrielle Sola, qui fut en son temps la première femme élue au Conseil communal. Elle est une fidèle de nos assemblées et elle y participe de manière constructive et pertinente depuis des lustres. Nous tenons à saluer cette membre exemplaire et des fleurs lui sont remises sous des applaudissements nourris.

Communication

Le Président fait part de notre prochaine publication sur les gorges du Durnand, exceptionnellement réalisée par le CREPA de Sembrancher. Ce bulletin sera disponible dans les prochaines semaines.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 heures 15.

Le président introduit les conférenciers du jour, MM. Patrick Giromini et Michael Chappuis :

« Inventaire, classement et mise sous protection du patrimoine bâti »

Cette conférence d'environ une heure intéresse vivement l'assistance et elle est suivie de nombreuses questions informelles.

A partir de 21 h 15, la soirée se poursuit autour d'un verre de l'amitié.

Martigny, le 17 novembre 2021

Pour le comité :

Jacques Pillet, secrétaire

Liste des annexes :

1. Liste des présences
2. Rapport d'activités du président
3. Comptes 2019/2020
4. Rapport 2019/2020 des réviseurs des comptes